

DELIBERATION PORTANT SUR LE CAHIER DES CHARGES POUR LA PRODUCTION DES MODULES EN LIGNE  
DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
A COMPTER DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2027-2028

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 24 MARS 2026,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création  
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes en date du 18 février 2026 désignant  
Monsieur Mathias BERNARD Administrateur provisoire de l'Université Clermont Auvergne à compter du 16 mars 2026 ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

d'arrêter le cahier des charges pour la production des modules en ligne dans le cadre de la nouvelle offre de formation à  
compter de la rentrée universitaire 2027-2028, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

**L'Administrateur provisoire de l'Université  
Clermont Auvergne,**

L'administrateur provisoire de l'Université Clermont  
Auvergne  
Mathias BERNARD



Le 9 avril 2026

# CAHIER DES CHARGES DE PRODUCTION DE MODULE EN LIGNE

Afin de garantir la transparence du processus pour les enseignants producteurs, ainsi que la qualité pédagogique des dispositifs, l'utilisation cohérente des moyens mobilisés et la valorisation et pérennité des ressources produites, l'UCA met en place un cahier des charges pour la conception et la production de modules en ligne. Ces modules correspondent à des commandes de l'établissement, des instituts ou des composantes ; ils peuvent également s'intégrer dans des productions liées à des consortiums d'université ou des appels à projets nationaux.

Ce document vise à formaliser les principaux éléments du projet : objectifs pédagogiques, scénario du module, organisation de l'équipe, calendrier de réalisation, conditions d'exploitation et valorisation des enseignants producteurs. Il constitue un outil de cadrage et de suivi partagé entre les équipes pédagogiques et l'établissement, permettant notamment de préciser les livrables attendus et les modalités de valorisation du travail de production des ressources pédagogiques.

Un accompagnement par le **Pôle IPPA** à chacune des étapes (rédaction du dossier, élaboration du module) est recommandé : [enseigner-autrement@uca.fr](mailto:enseigner-autrement@uca.fr).

## 1. Informations générales sur le projet

- **Intitulé du module :**
- **Structure porteuse / commanditaire :**
- **Responsable pédagogique du projet :**  
Nom :  
Fonction :  
Composante :

**Structures en charge de la vérification de la conformité du livrable** (*en vue du financement du livrable*) :

- Le commanditaire
- La Direction de la Formation (Pôle IPPA) pour la cohérence pédagogique

**Plateforme(s) de diffusion prévue** (*ex. Moodle cours en ligne de l'UCA, plateforme(s) nationale(s) : Digital FCU,...*) :

Si ce module s'intègre dans un projet national ou le projet d'un consortium, l'indiquer ici :  
(*les règles du projet ou consortium s'appliqueront*)

## 2. Description pédagogique du module

### 2.1. Objectifs pédagogiques

Décrire les objectifs d'apprentissage\* visés par le module : à l'issue de ce module les apprenants seront capables de :

- 
- 

*\*Les objectifs d'apprentissage sont formulés du point de vue de l'apprenant et privilégient l'usage de verbes d'action observables (ex. : identifier, analyser, appliquer, argumenter...). Chaque objectif doit être clair, concis et centré sur un apprentissage précis.*

*Pour vous accompagner dans la rédaction de ces objectifs, vous pouvez consulter le mémo suivant : [Formuler des Objectifs d'Apprentissage](#)*

---

### 2.2. Public cible

- Caractéristiques principales :
  - Effectif estimé :
  - Pré-requis nécessaires :
- 

### 2.3. Volume du module

- **Volume horaire du module dispensé devant les apprenants** (équivalent d'heures de face à face enseignant-étudiant) :
  - **Si possible estimation du volume d'apprentissage pour l'apprenant** (en heures totales de travail étudiant, travail personnel inclus) :
- 

### 2.4. Modalités pédagogiques

Préciser les modalités prévues :

- Consultation de ressources (PDF, vidéos, audio, diaporamas...)
  - Activités interactives (quiz, exercices auto-correctifs...)
  - Travaux à rendre
  - Études de cas / projets
  - Forum ou activités collaboratives
  - Autre (préciser) :
-

## 2.5. Accompagnement pédagogique

Le module prévoit-il un accompagnement des apprenants par **des enseignants** ?

Oui

Non

Si oui, préciser :

- Forme de tutorat (*forum, classe virtuelle, suivi individuel...*) :
- Volume horaire estimé pour l'enseignant :
- Enseignants impliqués :

Le module prévoit-il un accompagnement des apprenants par des **tuteurs étudiants** ?

- Volume horaire estimé pour le tuteur étudiant :
- 

## 2.6. Évaluation des apprentissages

**Modalités de correction :**

Auto-correction par l'apprenant

Correction individuelle par l'enseignant

Autre (préciser)

**Décrire les modalités d'évaluation** (quiz auto-correctifs, devoirs, enregistrement de vidéos, soutenance, autres...) :

---

## 2.7 Déroulé pédagogique du module

Dans le cas de l'acceptation du projet, un **scénario pédagogique détaillé** devra être fourni sur le modèle de l'exemple ci-dessous :

Exemple :

**Module :** *Sensibilisation au développement durable*

**Séquence :** *Comprendre les enjeux du développement durable*

**Durée de travail estimée pour l'étudiant :** *1h*

**Durée estimée de l'enseignement en face à face avec l'étudiant :** *1h*

<b>Séquence</b>	<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<b>Ressources pédagogiques à produire ou existantes (à référencer)</b>	<b>Activités proposées</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>
<i>Séquence 1 : Les enjeux du développement durable</i>	<p><i>Comprendre la définition du développement durable</i></p> <p><i>Identifier les trois dimensions : environnementale, sociale et économique</i></p>	<p><i>Vidéo introductive (8 min) : présentation des principes du développement durable</i></p> <p><i>Infographie interactive présentant les 3 piliers du développement durable (PDF)</i></p>	<p><i>Quiz interactif de compréhension (5 questions)</i></p> <p><i>Activité de réflexion : identifier dans son quotidien 2 actions liées au développement durable (activité courte ou forum facultatif)</i></p>	<p><i>Quiz auto-correctif avec feedback immédiat</i></p> <p><i>Validation de la séquence si score <math>\geq</math> 60 %</i></p>

## 2.8. Évaluation par les apprenants

Le module doit faire l'objet d'une **évaluation par les utilisateurs**. Les résultats de l'évaluation sont transmis à la structure commanditaire dans le cadre du processus **d'amélioration continue**.

Modalités possibles : questionnaire en ligne auprès des apprenants, analyse des statistiques d'usage, échanges entre usagers et concepteurs (adéquation du module aux objectifs pédagogiques), autre...

**Précisez les modalités :**

## 3. Organisation et équipe projet

### 3.1. Pour la création du module

#### 3.1.1. Équipe pédagogique

Détailler les membres de l'équipe et leur rôle : (Ex. : responsable pédagogique / pilote du projet ; enseignants producteurs de contenus et d'activités...).

<b>Nom</b>	<b>Rôle</b>	<b>Tâche principale dans le projet</b>
<i>Louis MARTIN</i>	<i>Pilote du projet</i>	<i>Coordination générale du projet, validation du scénario pédagogique et du livrable</i>
	<i>Producteur</i>	<i>De l'axe 1</i>

### 3.1.2. Équipe support

Détailler les membres de l'équipe et leur rôle : (par ex : appui en ingénierie pédagogique ou appui audio-visuel ; appui à la création de l'espace de cours...)

Nom	Rôle	Tâche principale dans le projet
Louis MARTIN	Ingénieur(e) pédagogique	Scénarisation de l'espace de cours

### 3.2 Pour le fonctionnement du module

3.2.1. Équipe pédagogique (le cas échéant, si le module n'est pas en autoformation intégrale) :

Nom	Rôle	Tâche principale dans le projet

3.2.2. Équipe support : gestion de l'espace de cours, inscription et suivi des apprenants, migration du module dans Moodle, ...

Nom	Rôle	Tâche principale dans le projet

### 4. Calendrier de réalisation

Etape	Échéance
Conception pédagogique (cahier des charges <u>détaillé</u> )	
Production des ressources	

Intégration dans la plateforme de cours (ex. Moodle)	
Mise en ligne / ouverture du module	
Évaluation du module par les apprenants (à visée d'amélioration continue)	

## 5. Conditions d'exploitation du module

### 5.1. Durée d'utilisation du module

Durée pendant laquelle l'établissement pourra utiliser le module (*pour établissement du contrat de cession de droits d'auteur ; généralement la durée du contrat d'établissement, de l'accréditation de l'offre de formation a minima*) :

**Date de début :**

**Date de fin :**

*Eventuellement renouvelable*

### 5.2. Maintenance et mise à jour

Si le module nécessite des mises à jour à partir de la 2<sup>ème</sup> année de fonctionnement, alors il faudra déposer un complément au dossier.

## 6. Valorisation du travail des enseignants

La production d'un module en ligne donne lieu à une valorisation horaire en heures équivalents TD sauf si l'enseignant bénéficie par ailleurs d'un Congé Pédagogique Personnel (CPP)

**Principe:** *(cadrage par le CA à venir)*

**Base de rémunération** = équivalent nombre d'heures d'enseignement en face à face avec les étudiants affecté d'un coefficient multiplicateur d'au moins 1

*Le coefficient est calculé en fonction des activités pédagogiques proposées dans le projet et du niveau d'engagement nécessaire à la réalisation du module.*

La valorisation précise :

- Les enseignants impliqués
- Le volume produit par chacun (= équivalent face à face heures dispensées à l'étudiant)
- La répartition des heures entre enseignants

### 6.1 Pilotage

Nom du / des pilote(s) :

Nombre d'heures :

### 6.2 Production

Nom	Volume produit	Valorisation (heures eq TD)
Enseignant 1		
Enseignant 2		
Enseignant 3		

*Avant toute mise en ligne sur la plateforme, un contrat de cession des droits patrimoniaux du droit d'auteur sera signé par l'UCA et l'enseignant producteur.*

### 6.3. Accompagnement annuel des apprenants (le cas échéant)

Nom (facultatif)	Statut (étudiant / enseignant)	Rémunération (forfait ou nombre d'heures par apprenant)
personne 1		
personne 2		
personne 3		

### 8. Validation du projet

Responsable pédagogique (date et signature) :

Responsable de la structure commanditaire (date, signature et commentaire le cas échéant) :

Vice-Présidence Formation :

Avis favorable

Avis non favorable

**Commentaire :**

**Signature et Date :**